



L'engagement

Le magazine de l'ANESF

N°34 - Novembre 2019

Sommaire

Edito.....	3
Le Bureau National 2019 – 2020.....	4
Femmes, sages-femmes et violences sexistes et sexuelles.....	6
Qu'est-ce que les violences sexistes et sexuelles en pratique ?	6
Pourquoi les hommes tuent-ils leur compagne ?	6
Les femmes sont-elles les seules victimes de violences sexuelles et de violences conjugales ?	7
Quelques outils	8
Sources de cet article.....	8
Commission de l'enseignement supérieur et de la recherche (CESRA)	10
Evènements Nationaux	12
Qu'est-ce que les événements nationaux de l'ANESF ?	12
Zoom sur les Jn'ESF :	12
Zoom sur le Congrès National :	13
Elections.....	16
Les élections étudiantes et leurs enjeux.....	16
Nos élu·e·s étudiant·e·s sages-femmes	17
Les dates à retenir	17
Votre rôle dans tout ça ?	17
Focus On : Nîmes	18
Une histoire des sexualités, sous la direction de Sylvie Streinberg.....	21

Edito

Cher·e·s étudiant·e·s, cher·e·s lecteur·ice·s,

Nostalgiques de l'été, nous avons ressorti nos chaussures de gardes et enfilé de nouveau nos tenues. Le temps est venu de reprendre les cours et les stages, et de renouer avec "l'Engagement" et nos activités extra-universitaires.

"L'Engagement", c'est pour nous l'occasion de vous partager les actualités du monde étudiant, celles de notre formation et de notre profession, mais aussi celles de l'ANESF. C'est vous, étudiant·e·s sages-femmes engagé·e·s pour l'amélioration de votre formation et pour votre future profession, qui avez choisi vos représentant·e·s pour le mandat 2019-2020 lors de notre XVIème Congrès National cet été.

Vous le savez, l'ANESF travaille en réseau et favorise le double maillage ainsi que la coopération avec les élus·e·s étudiant·e·s. Cette année, la majorité d'entre vous va devoir élire les étudiant·e·s qui siègeront en conseils centraux pour les représenter et faire vivre l'université. Ce sont notamment les budgets, les règlements intérieurs, ainsi que les règles relatives aux examens et aux enseignements qui sont en jeu.

L'amélioration des conditions de notre formation passe également par ces élections, nous devons donc nous en saisir et montrer la volonté des étudiant·e·s sages-femmes d'être acteur·ice·s de leur formation.

Les étudiant·e·s sont aussi acteur·ice·s de la profession. Le mois dernier, la HAS publiait de nouvelles recommandations pour le repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Depuis 2 ans maintenant, nous assistons à plus de 120 féminicides chaque année. En tant que futur·e·s sages-femmes, nous devons nous sentir concerné·e·s : comment repérons-nous les victimes ? Comment les prenons-nous en charge ? Comment adaptons-nous nos pratiques ? Comment peut-on les aider ? Le sujet est même bien plus large : Comment les sages-femmes peuvent-elles intervenir dans la prévention des violences sexistes et sexuelles ? Quelle est la différence entre une violence sexiste et une violence sexuelle ?

C'est en remettant en question nos pratiques et en dialoguant avec les patientes, que nous adapterons efficacement nos savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Vous l'aurez compris, ce numéro se veut source d'informations, de mises en question et d'ouverture d'esprit.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau format, et tenions à vous remercier pour votre investissement. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Victoria ASTEZAN
Présidente de l'ANESF

Le Bureau National 2019 – 2020

“ANESF : S'engager aujourd'hui pour les sages-femmes de demain”



Victoria ASTEZAN
Présidente
presidence@anesf.com



Fanny TOUSSAINT
1ère Vice-Présidente chargée de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
enseignementsup@anesf.com



Grégoire KLEPPER
Vice-Président chargé de la Stratégie et Coordination Réseau
reseau@anesf.com



Léonie GARDETTE
Trésorière
tresorier@anesf.com



Pascaline DUBUS
Secrétaire Générale
secetaire@anesf.com



Biba SALFATI
Vice-Présidente chargée des Perspectives Professionnelles
perspectivespro@anesf.com



Manuela CARRICO
Vice-Présidente chargée des Questions Sociales
qs@anesf.com



Pauline ALLIOT
Vice-Présidente chargée de la Défense des Droits
mesdroits@anesf.com



Lisa ROBINET
Vice-Présidente en charge des Tutorats
tutorat@anesf.com



Solène PAMPALONI

Vice-Présidente chargée des Relations Internationales
international@anesf.com



Laetitia FILLUZEAU

Vice-Présidente chargée de l'Innovation Sociale
innovationsociale@anesf.com



Clara BOSCHATEL

Vice-Présidente chargée de la Communication
communication@anesf.com



Caroline MEYNIER

Vice-Présidente chargée des Événements Nationaux
evenements@anesf.com



Manon RAYSSIGUIER

Vice-Présidente en charge de la Formation
formation@anesf.com

Laurie BAERTSCHI

Vice-Présidente chargée des Élections et du Suivi des élu·e·s
elections@anesf.com



Chloé AMBARA

Vice-Présidente chargée de la Santé Publique
santepublique@anesf.com



Apolline MADEC

Vice-Présidente en charge des Partenariats
partenariat@anesf.com



Cassandra OUAB

Attachée de Presse
presse@anesf.com



Maëlle HERRY

Vice-Présidente chargée des Événements Administrateur·ice·s
evenements-administrateurs@anesf.com



Pascaline DUBUS
Secrétaire Générale

Cassandra OUAB
Attachée de Presse

Femmes, sages-femmes et violences sexistes et sexuelles

> 1/3 des femmes ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles dans le monde.

Depuis plusieurs années la parole se libère peu à peu dans la société occidentale en ce qui concerne les violences sexistes et sexuelles, permettant de mettre en lumière un phénomène répandu mais néanmoins tabou. Elles sont fondées sur la domination patriarcale, le sexisme, et les inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Le sexisme regroupe à la fois des croyances et des comportements. Il s'agit d'une attitude ou de discriminations dont les manifestations sont diverses, basées sur le genre d'un individu. Il repose principalement sur l'idée que les femmes seraient inférieures aux hommes.

Qu'est-ce que les violences sexistes et sexuelles en pratique ?

Le contrôle social effectué sur les femmes passe par divers moyens, tels que le harcèlement moral sexiste, l'exigence vestimentaire, les agressions physiques, la pornographie traditionnelle, l'exhibition sexuelle, les insultes, le chantage, les agressions sexuelles, les viols, les mutilations sexuelles féminines, ou encore les féminicides.

En France, 1 femme sur 26 est violée et 1 sur 7 est agressée sexuellement au cours de sa vie. En France aussi, 219 000 femmes sont victimes de violences physique et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire chaque année.

Au 31 octobre 2019, on comptait 127 femmes assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année civile. Pour rappel, en 2018, 121 féminicides avaient eu lieu.

Les féminicides sont des violences physiques et sont la plupart du temps associées à d'autres types de violences. Le féminicide est le nom que l'on donne au meurtre des femmes tuées en raison de leur identité de genre. Il existe divers types de féminicides : les féminicides intimes et non intimes. En France, on parle principalement des féminicides intimes, c'est à dire les meurtres de femmes par un conjoint ou ex-conjoint.

Pourquoi les hommes tuent-ils leur compagne ?

Ces meurtres, souvent minimisés, relégués au rang de faits divers, ne sont pourtant pas des « crimes passionnels », ce sont des crimes.

Titiou Lecoq, journaliste, a enquêté sur les féminicides. Elle tente d'en dresser un bilan dont voici un extrait :

« Elles ne se connaissaient pas, elles n'avaient rien en commun [...] une seule chose les rapproche : elles ont été tuées par un homme qui était ou avait été leur compagnon.

Il y a tellement d'histoires différentes – comme si l'horreur était douée d'une imagination qui surpasse nos cauchemars. [...]

Mais il y a un point commun : ce sont des hommes qui tuent des femmes parce qu'ils considèrent qu'elles doivent leur appartenir.

Qu'elles n'ont pas le droit de partir, de tromper, de refuser, de crier, de reprocher, de faire la gueule, d'agir comme bon leur semble.

Ils ne supportent pas qu'elles soient des personnes libres et indépendantes. Ils ne tuent jamais par amour. Ils ne tuent pas parce qu'ils aiment trop.

Ils tuent pour posséder, et posséder ce n'est pas et ce ne sera jamais aimer. »

Les femmes sont-elles les seules victimes de violences sexuelles et de violences conjugales ?

Les violences sexistes et sexuelles participent dans les rapports de dominations des hommes sur les femmes mais n'oublions pas qu'elles participent aussi dans les rapports de dominations des hommes sur les hommes dans une société hétéronormée

En 2017, 16 829 hommes et 730 femmes ont été condamné·e·s pour violences sur leur partenaire.

Quand on parle de violences sexistes et sexuelles, on parle principalement des violences commises par les hommes sur les femmes car les chiffres sont accablants mais il ne faut pas oublier les hommes victimes et les violences commises au sein des couples de personnes du même genre ou non hétérosexuels.

D'après l'étude de Gannon et Mihorean datant de 2005, 15% des homosexuels ont déjà subi les coups de leur partenaire.

En 2016, 29 hommes ont été assassinés par leur compagne, leur compagnon ou leur ex-partenaire. En 2017 il y a eu en tout 250 000 victimes de viol ou de tentatives de viol : 93 000 femmes, 15 000 hommes et 150 000 mineur·e·s.

Les hommes sont eux aussi victimes de violences physiques et sexuelles. On remarque d'ailleurs que la plupart d'entre eux ont tendance à minimiser leurs expériences vécues et vont même parfois jusqu'à en rire.

Cependant, n'oublions pas que chacun·e réagit comme il·elle le peut à la suite d'une agression. Il est nécessaire de chercher à accompagner la victime peu importe son sexe, son genre ou son orientation sexuelle, et sans la juger.

Les violences sexistes et sexuelles sont un enjeu de taille pour notre profession.

Il est indispensable de savoir les reconnaître et de pouvoir offrir un espace de parole aux femmes qui en sont victimes.

En tant que sage-femme, nous avons un rôle à jouer à ce sujet. Il est recommandé, à chaque consultation, sans la présence du conjoint, de poser les questions suivantes :

- > Avez-vous déjà été victime de violences verbales, physiques, sexuelles, dans l'enfance ?
- > Avez-vous déjà été victime de violences verbales, physiques, sexuelles, dans vos relations à l'âge adulte ?
- > Vous sentez-vous en sécurité à l'heure actuelle ?

Il est possible que, bien que vous ayez connaissance de violences subies par la patiente, elle ne se sente pas en capacité de répondre à vos questions. Néanmoins, elle saura que vous êtes prêt·e·s à l'écouter et qu'elle pourra faire appel à vous lorsqu'elle se sentira en mesure de le faire. Il est important d'accepter et de valoriser la démarche de la patiente car sortir des violences est un processus qui peut prendre des années.

Quelques outils

Site : stop-violences-femmes.gouv.fr

Numéro national d'écoute : 3919

HAS : **Recommandation 2019 sur le dépistage des violences conjugales**

Podcast : Entre nos lèvres, www.entrenoslevres.fr

Livre : Livre noir des violences sexuelles, Muriel Salmona, édition Dunot.

Association : **Mémoire Traumatique et Victimologie**. L'association Mémoire Traumatique et Victimologie, créée en 2009 conformément à la loi de 1901, est une association d'intérêt général pour la formation, l'information et la recherche sur les conséquences psychotraumatiques des violences.

Sources de cet article

Madmoizelle : un article de février 2019 « Depuis le 1er janvier 2019, 20 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex », et deux articles de janvier 2019 « 2 ans de meurtres conjugaux, 200 femmes assassinées, un constat terrifiant » et « Pourquoi les féminicides sont qualifiés de crimes « passionnels » dans les médias ».

Le Monde : un article d'octobre 2018 « Qu'est-ce que le « féminicide » ? ».

Libération : deux articles de janvier 2019 « Meurtres conjugaux : deux ans de recensement, plus de 200 femmes tuées et tant de victimes autour » et « Féminicides conjugaux : au-delà du fait divers, un fait social ».

Fanny TOUSSAINT

1ère Vice-Présidente chargée de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Chloé AMBARA

Vice-Présidente chargée de la Santé Publique




TOUTE UNE LIGNE D'OFFRES
Pour Vous

 Nous agissons toujours
dans votre intérêt.

3233

 Service gratuit
+ prix appel

 ou 01 71 14 32 33 - etudiant.macsf.fr


Rejoignez plus de 160 000 étudiants en santé sur :



Rejoignez plus de 10 000 étudiants en santé sur :


**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE**

 Offert ⁽¹⁾

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

 À partir de
16€ /mois ⁽²⁾

**ASSURANCE ⁽³⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE ⁽⁴⁾**

 Des solutions
sur-mesure


**ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION**

 À partir de
5€ /mois ⁽⁵⁾

PRÊT ÉTUDIANTS

 Jusqu'à
21 400€ ⁽⁶⁾
PUBLICITE
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

⁽¹⁾ Pendant vos études, hors indemnités, hors remplacements. ⁽²⁾ Offre valable sur un contrat MACSF Générique Responsabilité jusqu'au 31/12/2019, sous réserve d'évaluation des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 35 ans pour les autres études. ⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. ⁽⁴⁾ Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805 051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. ⁽⁵⁾ Tarif 2019 pour 1 ou 2 pièces. ⁽⁶⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, incapacité, invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 794 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Direction et Conseil de Surveillance au capital de 8 000 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - A.L.A.P. Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance | Association régie par la loi du 1er juillet 1901 | Siège social : 11 rue Branel, 75017 Paris. Club Auto - AMIT - S.A. au capital de 100 000 € - détenteur de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N°ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

Commission de l'enseignement supérieur et de la recherche (CESRA)

Cette année, la Commission de l'enseignement supérieur et de la recherche (CESRA) à l'ANESF a été relancée.

8 étudiantes sages-femmes travaillent, avec l'aide de Fanny Toussaint, Première Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur la maquette de formation, les documents de stage, la bi-appartenance et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC).



EL AMRANI Wafae
Metz, M1



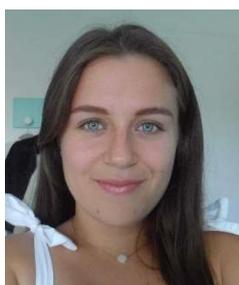
SERY Anne-Gaëlle
Lille catho, M1



GUILLEN Morgane
Montpellier, M2



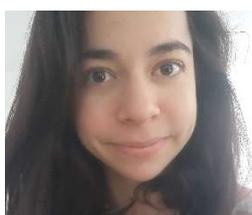
SOBIESKI Natalia
Grenoble, L3



VAGINAY Caroline
Bourg-en-Bresse, M1



DIGIER Ysalie
Bourg-en-Bresse, M1



BAUDOUIN Noémie
Tours, M1



DANDOY Charlotte
Lille catho, M2

Fanny TOUSSAINT

*1ère Vice-Présidente chargée de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche*

sigvaris

Soyez vous-même.
Vivez pleinement.*

La compression *Complice*
pour câliner les jambes pendant 9 mois.

Ceinture évolutive et soutien ventral
spécialement conçus pour les femmes enceintes

En plus de prévenir la thrombose veineuse profonde et l'insuffisance veineuse,
la compression médicale permet également d'améliorer la qualité de vie
des femmes enceintes⁽¹⁾ du début de la grossesse jusqu'au post-partum.



COLLANT DE COMPRESSION MÉDICALE

www.sigvaris.com

*Live your life. Be yourself. ⁽¹⁾Matyke, G.D. et al. Evaluation of Therapeutic Compression Stockings in the Treatment of Chronic Venous Insufficiency. Dermatol Surg 1999. Les produits de compression sont des dispositifs médicaux de classe de risque I réglementés (CE) fabriqués par SIGVARIS. Ils sont destinés au traitement de base des maladies veineuses et lymphatiques. Pour le bon usage, il convient d'infiltrer les produits dès le réveil et au lever sur une peau propre et sèche. Ne pas utiliser les produits sur une peau lésée. Les produits de compression médicale (chaussettes, bas et collants) sont des solutions thérapeutiques qui contribuent à améliorer le retour veineux. Ils exercent une pression active le long de la jambe favorisant la circulation veineuse et le retour du sang vers le cœur. Remboursement inscrit sur la base LPPR prévue par l'article L.851 du Code de la Sécurité Sociale. Lisez attentivement la notice d'utilisation notamment pour les indications et contre-indications. Septembre 2019. © Copyright by SIGVARIS, Saint-Just, Saint-Rambert. Sigvaris and its products are registered trademarks of SIGVARIS, St Gallen/Switzerland, in many countries worldwide.

SIGVARIS
GROUP

Evènements Nationaux

Qu'est-ce que les événements nationaux de l'ANESF ?

Depuis plus d'une dizaine d'année maintenant, l'ANESF se charge d'organiser, en collaboration avec les associations locales d'étudiant·e·s sages-femmes, des événements à échelle nationale, vitrines de notre association et moment de rencontre de notre réseau.

Ces événements, que sont les Journées Nationales des Étudiant·e·s Sages-Femmes **Jn'ESF** et le **Congrès National**, se déroulent le temps d'un week-end, dans une ville qui diffère chaque année. La ville organisatrice est en contact permanent avec l'association nationale, où une Vice-Présidente est chargé·e de coordonner les actions des différent·e·s acteur·rice·s.

Ce sont des moments incontournables pour les étudiant·e·s sages-femmes ! Tout est fait pour maximiser le partage et les échanges entre étudiant·e·s, favorisant l'interprofessionnalité et la proximité inter-filières par les formations qui sont proposées.

Lors de ces rassemblements, la formation est également à l'honneur. C'est un rendez-vous annuel pour tout·e futur·e professionnel·le de la maïeutique, permettant d'en apprendre plus sur notre future profession, sur la formation de sage-femme ou sur la santé en général.

Zoom sur les Jn'ESF :

Les Jn'ESF sont organisées chaque année à la même période, en février. Elles se déroulent du jeudi soir au dimanche après-midi, et regroupent près de 400 participant·e·s. Une opportunité pour eux·elles d'être formé·e·s par des étudiant·e·s d'autres filières et des professionnel·e·s de santé, sur diverses thématiques et développer leur esprit critique lors de débats. De nombreux·ses partenaires sont également présent·e·s, amenant avec eux leur matériel et leur savoir.

Tout est fait pour que ces futur·e·s professionnel·e·s de la maïeutique puissent enrichir leurs connaissances et leurs compétences, surtout dans des domaines qui sont parfois très peu abordés dans notre formation, notamment les violences sexistes et sexuelles, le deuil périnatal, l'allaitement maternel, etc.

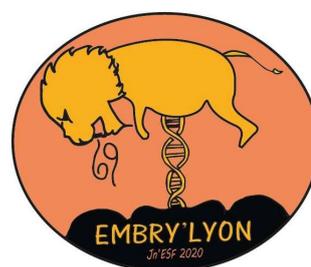
Le week-end est rythmé par un thème général, toujours en lien avec notre métier et la santé de manière globale. C'est autour de ce thème que vont s'articuler les formations et les tables rondes.

Les moments d'ouverture, de clôture de l'événement et les plénières permettent aux institutionnel·e·s locaux et/ou nationaux de se présenter aux étudiant·e·s (ex : Maire de la ville, le président d'université, membres du Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, professionnel·e·s de la maïeutique etc.).

Pour finir, une soirée de gala est organisée le samedi soir, permettant à tous·tes les étudiant·e·s de se retrouver lors d'une soirée conviviale, où rencontres et amusement sont les maîtres mots ! Une soirée souvent très appréciée après les journées intensives du week-end.

Ces Jn'ESF sont également un moment fort pour l'ANESF, car c'est l'occasion pour elle de faire son assemblée générale de mi-mandat, présentant ainsi ses avancées et ses actions menées jusqu'alors, ainsi que les objectifs de la dernière partie du mandat. C'est un véritable temps d'échange avec les étudiant·e·s présent·e·s, pouvant prendre part aux échanges et donner leur avis sur les actions menées et/ou à mener. Le point de vue des étudiant·e·s est essentiel pour l'ANESF, afin qu'elle puisse continuer à les représenter du mieux possible !

Après Clermont-Ferrand, c'est le département du Rhône qui nous accueille cette année ! En effet, cela se déroulera dans la belle ville de Lyon du 13 au 16 février 2020. L'association Embry'Lyon (association organisatrice, composée d'étudiant·e·s sages-femmes de Lyon, Grenoble, Bourg-en-Bresse et Clermont-Ferrand) ainsi que l'ANESF vous attend tou·te·s motivé·e·s pour ces nouvelles Journées Nationales !



Zoom sur le Congrès National :

Deuxième événement phare de l'ANESF : le Congrès National ! Il a lieu en général le premier week-end de juillet, et se déroule du vendredi soir au dimanche après-midi, sous le même format que les Jn'ESF : formations, plénières, tables rondes, mais aussi moments de partage et de rencontres avec les partenaires présent·e·s. Accueillant environ 250 étudiant·e·s sages-femmes issues de toute la France, c'est en plus petit comité que se déroule ce Congrès.

C'est à cette occasion que sera organisé le traditionnel Apéro des Régions, très attendu par tous les étudiant·e·s sages-femmes : chaque ville présente les spécialités culinaires de sa région sur un stand, et un jury est chargé de noter le stand, autant au niveau visuel que gustatif. Les points remportés sont alors comptabilisés pour la remise du Spéculum d'Or, trophée délivré chaque année à la ville ayant accumulé le plus de points, que ce soit grâce aux projets réalisés dans l'année, sa chorégraphie préparée spécialement pour l'occasion ou son stand gastronomique.

Pour l'ANESF, c'est le moment d'effectuer son assemblée générale de fin de mandat, où le bureau national actuel laisse sa place au suivant. C'est le moment également de revenir sur les actions menées pendant l'année, et, pour les membres du bureau, de présenter leurs bilans moraux. Le nouveau bureau, fraîchement élu, présente alors ses objectifs pour l'année à venir.

Cette année, l'ANESF décide d'innover en lui donnant un second souffle. En effet, afin d'ouvrir encore plus l'ANESF et son réseau à l'international, des étudiant·e·s sages-femmes étranger·ère·s auront la possibilité de se joindre à nous, pour qu'il·elle·s puissent échanger avec les étudiant·e·s sages-femmes français·e·s sur les différences de formation et de compétences des sages-femmes entre nos pays.

Dans un soucis de promotion de la culture et du bien-être auprès des jeunes, véritable enjeu de Santé Publique, l'ANESF a pour projet d'organiser des moments sportifs lors de son Congrès National, en partenariat avec les professionnels et étudiant·e·s du domaine sportif ainsi que des moments culture, avec par exemple l'organisation de ciné-débats, représentations théâtrales et/ou spectacles d'improvisation.

Après avoir profité du soleil de Montpellier, où allons-nous en 2020 ?

A vous de nous le dire !

L'ANESF est toujours en recherche de ville organisatrice pour son Congrès National 2020, alors, cher·ère·s ESF, n'attendez plus : CANDIDATEZ !

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, si vous avez des questions, ou pour candidater, envoyez un mail à evenements@anesf.com, je me ferai un plaisir de vous répondre !

- **Tu es étudiant·e sage-femme ?** Tiens-toi prêt·e ! Toutes les informations relatives à ces événements sortiront prochainement sur les réseaux sociaux de l'ANESF, alors reste connecté·e pour ne rien en perdre !
- **Vous êtes professionnel·e et vous souhaitez participer** à un de nos événements ? N'hésitez plus ! Contactez-nous dès maintenant par mail à bureau@anesf.com et nous nous ferons un plaisir de vous répondre et de vous compter parmi nous !

Caroline MEYNIER

Vice-Présidente chargée des Événements Nationaux

ÉTUDIANTS SAGES FEMMES



GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ

**POUR NOUS,
SAGES-FEMMES**

Des offres sur-mesure

adaptées à tous nos besoins !

● **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE** ⁽¹⁾

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique ⁽¹⁾
- + Couverture lors de stage à l'étranger* et missions humanitaires bénévoles**
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 € ⁽³⁾

● **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ** ⁽⁴⁾

● **ASSURANCES HABITATION** ⁽⁵⁾

● **PRIX DE RECHERCHE SAGES FEMMES**

Groupe Pasteur Mutualité et GPM Sages femmes s'engagent auprès des jeunes diplômés en maïeutiques en récompensant 2 mémoires avec un prix de 1 500 € chacun.

OFFERT! ⁽²⁾

À PARTIR DE 9.75 €/mois

À PARTIR DE 6 €/mois



Groupe Pasteur Mutualité place la santé et le bien-être des professionnels de santé au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

@gpm_fr // benjaminjeuneprosante // www.gpm.fr

⁽¹⁾ Garantie assurée par Panacea Assurances - Société d'assurance régie par le Code des assurances, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17 - ⁽²⁾ Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation du 01/09/2018 au 31/08/2019 ou du 01/10/2018 au 30/09/2019 ou du 01/11/2018 au 31/10/2019 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - ⁽³⁾ Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société d'assurance régie par le Code des assurances, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17 - ⁽⁴⁾ Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de Mutuelles soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17 - ⁽⁵⁾ Assurées par Thalém Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45430 Chécy.

* Dans un Etat membre de l'UE ** Monde entier hors USA et Canada

GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE :



Elections

Le collège C du Conseil d'Administration de l'ANESF est composé des élu·e·s étudiant·e·s. Ces dernier·e·s peuvent être délégué·e·s de promotion, élu·e·s au Conseil régional/national des œuvres universitaires et scolaires (CROUS/CNOUS), au Unité de formation et de recherche (UFR), au Commission pour la formation et la vie universitaire (CFVU), au Conseil d'administration de l'Université (CA), au Collegium ou Commission médicale d'établissement (CME) et d'autres encore.

Les élections étudiantes et leurs enjeux

Chaque année universitaire est le siège d'un cycle d'élection. L'année dernière a eu lieu l'élection des représentant·e·s étudiant·e·s au CROUS, et pour certaines villes le renouvellement de leurs élu·e·s UFR et centraux. Mais la majeure partie du cycle des élections UFR et centrales aura lieu cette année. Un mandat d'élu·e dure deux ans, ainsi notre collège d'élu·e·s est très vite renouvelé.

Pour le CROUS, il s'agit d'avoir des représentants lors des conseils d'administration des antennes régionales. Ainsi, la politique concernant les cafétérias, les restaurants et les logements universitaires est organisée, en accordant une voix aux étudiant·e·s. Parmi ces élu·e·s régionaux, sont élu·e·s des représentant·e·s pour le CNOUS, qui ont le même rôle mais au niveau national.

En ce qui concerne les élections UFR et centrales. Il s'agit d'être représentés dans les conseils d'Unité de formation et de recherche (UFR) ; mais aussi dans les conseils dits centraux de l'université : la Commission pour la formation et la vie universitaire (CFVU) et le Conseil d'administration (CA). Ainsi, les étudiant·e·s peuvent avoir accès aux décisions concernant leur formation, que ce soit au niveau de l'UFR dont ils dépendent, ou que ce soit dans les conseils qui centralisent tout ce qui se passe dans l'université. Comme pour le CROUS, parmi ces élu·e·s sont élu·e·s des représentant·e·s nationaux·ales, qui seront amené·e·s à siéger au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), qui est un organe consultatif du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Il y a des variantes selon les universités et parfois des conseils supplémentaires (comme le Collegium Santé) ou des CFVU divisées en Commissions pour la formation (CF) et Commissions pour la vie universitaire (CVU).

En l'occurrence, les sujets de ces conseils sont les emplois du temps, les modalités de contrôle de connaissance et de compétences, les maquettes de formation....

Toutes nos revendications sont résumées dans la contribution que nous avons écrite pour ce cycle électoral, disponible sur notre site internet : anesf.com

Pour faire simple, les problématiques sur lesquelles ces conseils ont leur importance sont, par exemple : l'intégration universitaire, la recherche, la mobilité nationale et internationale, les frais complémentaires, l'accès aux services universitaires, la mise en

place de la réforme d'accès aux études de santé, l'utilisation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

Nos élu·e·s étudiant·e·s sages-femmes

L'ANESF compte actuellement une centaine d'élus·es : 2 élus·es nationaux, 11 élus·es CROUS, et plus de 90 élus·es UFR et centraux.

C'est une nécessité pour représenter notre réseau de 4000 étudiant·e·s sages-femmes, mais c'est aussi une grande fierté d'avoir une telle mobilisation de la part d'une filière qui ne représente, en nombre, qu'une faible partie du paysage étudiant.

Les dates à retenir

Les premières élections ont eu lieu en octobre, et c'est avec plaisir que nous accueillons donc 3 élues angevines au conseil de l'UFR santé d'Angers. La suite se déroule bientôt à Nantes, Marseille, Lille, Toulouse et Grenoble.

Votre rôle dans tout ça ?

Administrateur·ice pour l'ANESF, élu·e en mandat, potentiels candidats, étudiant·e en L2, L3, M1 et M2, vous êtes tou·te·s concerné·e·s.

Chaque établissement de formation en maïeutique peut élire ses représentant·e·s ¹, c'est une opportunité qui nous est donnée pour faire porter nos revendications et faire entendre nos voix.

Vous pouvez donc, dès à présent, vous rapprocher chacun et chacune de vos délégué·e·s actuel·le·s, du bureau de votre association locale, de vos fédérations de territoire, et de nous pour tout renseignement et toute information. Nous n'avons pas encore les dates de toutes les élections mais nous serons derrière vous à chaque fois. De plus, une de nos priorités est de vous accompagner dans le déroulement de ces élections mais aussi dans vos mandats, de vous former et vous soutenir.

Par ailleurs, si vous avez du temps et de la motivation à revendre, n'hésitez pas à nous contacter pour aller donner un coup de main aux voisin·e·s, le jour des élections il y a souvent besoin de petits ninjas volontaires et le transport et l'hébergement sont pris en charge, c'est ce qu'on appelle les Dispositifs de solidarité (DDS).

Bravo à tous et toutes pour votre mobilisation, à très vite les ninjas !



Laurie BAERTSCHI

Vice-Présidente chargée des Élections et du Suivi des élu·e·s

¹ L'éligibilité dépendant des conventions entre l'établissement de formation et l'université, à défaut de pouvoir être élu·e dans tous les conseils pour certains établissements, il y a toujours les CME, les délégués et d'autres.

Focus On : Nîmes

Avec plus de 154 000 habitants Nîmes, capitale du département du Gard, est la 18ème plus grande ville de France. Labellisée ville d'Art et d'Histoire, mondialement connue pour la majesté et l'exceptionnelle conservation de ses monuments Romains, Nîmes séduit par la beauté de son centre ancien.



Ensoleillée, agréable à vivre, douce, et parfois « reboussière » mais surtout passionnée, Nîmes s'alimente de son riche passé tout en étant résolument contemporaine.

C'est dans ce cadre de vie occitan que nous retrouvons les étudiant·e·s sage-femmes nîmois·es, sur le site de la faculté de médecine, à deux pas du CHU de Carémeau.



Les membres motivé·e·s du bureau 2019-2020 de la Corporation Nîmoise des Étudiant·e·s Sages-Femmes (CNESF) sont :

Présidente : Laura Rayssac

Vice-Présidente Générale : Aurianne Carrio

Secrétaire : Elise Gimenez, Trésorier : Léo-Paul Cano

Vice-Présidentes en charge de l'Enseignement Supérieur : Clara Maisonneuve et Lou Bernigaud (pour l'ANESF), Malaury Laforest et Line Paris (pour l'AGEM)

Vice-Présidentes en charge de la Santé publique : Elodia Bulgarini et Candice Schmitt (CM)

Vice-Présidente·s en charge de la communication : Maud Pibarot et Julian Hernandez (CM)

Vice-Présidente en charge des partenariats : Julie Lapostolle

Vice-Présidente·e·s en charge de l'évènementiel : Maelys Francisco et Nathan Mistretta (soirées), Flore Chouvet et Annabel Ossent (gala)

Vice-Présidentes en charge de la Prévention Citoyenneté Solidarité et de l'Humanitaire (PCSH) : Awen Marti et Manon Allenou

Vice-Présidentes en charge des goûtés : Laura Crosier et Lou Joulia

Vice-Présidente en charge du Tutorat : Oriane Carteron

Vice-Présidente en charge du service de Nounou : Chloé Garcia

Cette belle équipe s'active depuis septembre pour monter des projets locaux, en assurant la représentation des étudiant·e·s sages-femmes au sein du réseau de l'AGEM (Association Générale des Étudiants Montpelliérains), de l'ANESF et de l'association ADEMMOOS, regroupant les élus de l'UFR Médecine Montpellier-Nîmes, où les étudiant·e·s sages-femmes de Nîmes se sont peu à peu intégré·e·s.

En ce début d'année, la CNESF a innové en créant un calendrier pour la prévention et la sensibilisation au cancer du sein.

Le mot maître de ce projet est : **INFORMER**. Ainsi, à chaque mois correspond un thème, et à chaque thème sont associés des photos, des phrases et des chiffres clés du dépistage du cancer du sein.

Ce projet a permis de créer de la cohésion inter-promotions grâce à la participation des étudiant·e·s.

Pour Octobre Rose, un goûter riche en couleur à été organisé à la faculté de Médecine. Les fonds récoltés lors de cet évènement seront reversés à la Ligue contre le Cancer du Gard, association ayant tenu un stand d'information sur le cancer du sein ce jour-là.



Le pôle santé publique a pour projet cette année de créer des affiches et des actions de sensibilisation autour des journées mondiales. Ainsi, plusieurs initiatives ont déjà vu le jour pour les journées mondiales de la contraception et de la santé mentale (axée sur la prévention contre le suicide), et bien d'autres qui arrivent prochainement sur les réseaux sociaux (instagram, twitter et facebook).

Comme tous les ans, une mobilisation aura lieu pour le Téléthon et pour l'hôpital des nounours, en collaboration avec les étudiant.e.s en Médecine.



L'association permet également de monter un des évènements phare de l'année, le gala. Des mois de préparation et d'organisation pour cette folle soirée tant attendue ...



Laura RAYSSAC

Présidente du CNESF

En collaboration avec son Bureau

PHILIPS

AVENT

Biberons Anti-colic

Biberon Anti-colic avec valve AirFree

Cliniquement prouvé : réduit les coliques et les problèmes liés à la tétée. La tétine reste pleine de lait même lorsque le biberon est tenu à l'horizontal. Votre bébé peut ainsi boire à la verticale et adopter une position plus naturelle. Cela aide à réduire l'air ingéré par bébé et ainsi rendre le moment plus confortable pour vous et votre petit.

Philips Avent, avec vous à chaque étape de cette incroyable aventure

innovation  you⁽¹⁾



Découvrez notre gamme : www.philips.fr/avent

⁽¹⁾ Innovation et vous

⁽²⁾ Etude HeartBEAT réalisée en Janvier 2015 sur 1216 mamans utilisatrices de produits de petite puériculture.

Une histoire des sexualités, sous la direction de Sylvie Streinberg

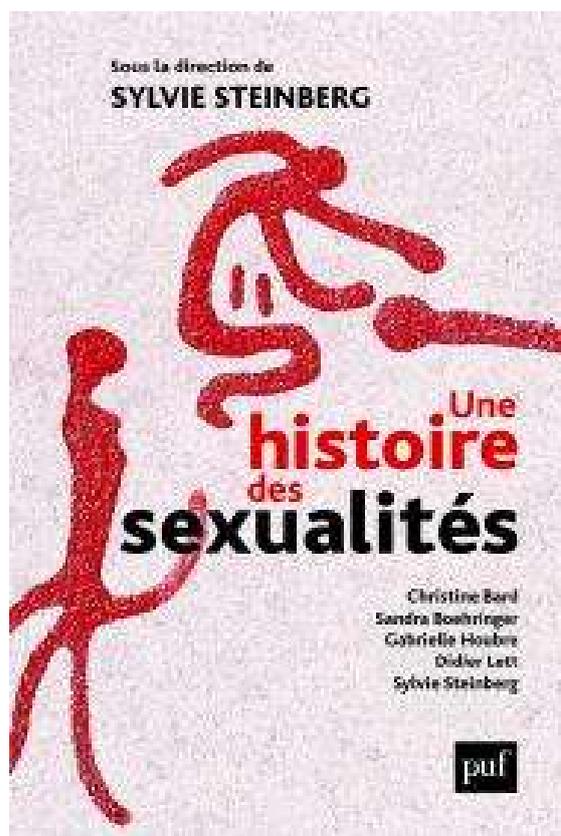
Nous voici arrivé·e·s au point culture de ce beau journal qu'est l'engagement. Attardons-nous un instant sur un ouvrage anthropologique et historique de qualité qui traite la thématique des sexualités à travers l'histoire. Date de parution : 29/08/2018

Une histoire des sexualités regroupe de nombreuses recherches documentaires, sous la direction de Sylvie STREINBERG, directrice d'études à l'EHESS (Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales) spécialiste de l'histoire des femmes et du genre à l'époque moderne.

Christine Bard est professeure à l'université d'Angers et auteure de nombreux ouvrages sur l'histoire des femmes, du genre et du féminisme, a aussi publié le Dictionnaire des féministes (PUF, 2017) et préside l'association Archives du féminisme. Elle a co-écrit cet ouvrage avec Sandra Boehringer, maîtresse de conférences en histoire grecque à l'université de Strasbourg, Gabrielle Houbre, maîtresse de conférences à l'université Paris Diderot et spécialiste du XIXe siècle et du genre, et Didier Lett, professeur d'histoire médiévale à l'université Paris Diderot.

Ce livre qui permet de comprendre, à partir d'une approche historique, les différents types de sexualités, et principalement, la place de celles-ci dans la société. Il est bon de se replonger dans l'Histoire afin de prendre connaissance et conscience des normes et des comportements sexuels des humains depuis l'Antiquité afin de comprendre leur impact sur la société au cours de l'histoire et à l'heure actuelle. La sexualité n'a pas toujours eu la même place dans la société et l'étude de celle-ci remonte au siècle dernier.

« En tant que domaine de recherche, l'histoire de la sexualité est née dans les années 1970, portée à la fois par un contexte social et politique de « révolution sexuelle » – une notion qui sera discutée dans les pages qui suivent – et par un courant d'études attentif à restituer le mouvement des « populations », la vie quotidienne des « humbles », l'état biologique des « masses » ou encore la « vie privée » des individus. Sous les regards croisés de la démographie historique, de l'anthropologie culturelle et de l'histoire sociale, une histoire de la sexualité a émergé, posant l'hypothèse que les comportements humains liés à la sexualité – fantasmes et représentations, pratiques érotiques et procréatives, normes et interdits – avaient eux aussi une histoire qu'il



s'agissait de retracer et qu'il convenait de ne pas détacher des autres pans de l'histoire humaine." Une histoire des sexualités, Introduction Générale, Sylvie Streinberg.

La sexualité, un tabou tout au long de l'Histoire...ou presque. Dans cet ouvrage, vous découvrirez que la sexualité n'était pas si taboue dans l'Antiquité et que les pratiques sexuelles n'avaient pas du tout la même place qu'à l'heure actuelle dans la société. Des notions telle que la place du couple, du mariage, des orientations sexuelles, comme nous les appelons aujourd'hui, ou encore celle des violences sexuelles sont abordées d'un point de vue historique.

" Dans l'Antiquité, tout d'abord, l'individu ne se définit pas intimement en fonction de son sexe ; les femmes grecques ne forment pas un ensemble homogène, un groupe social qui serait conscient d'un traitement inégalitaire et d'une domination de la part des hommes et encore moins un groupe se reconnaissant dans une identité ou une nature féminine. De même, l'ensemble des hommes ne renvoie pas à une moitié de l'humanité, les esclaves par exemple n'étant pas considérés par les Anciens comme des andres, terme grec, ou viri, terme latin, soit des citoyens ou des hommes libres et que l'on traduit trop rapidement par « hommes ».

Le sexe du partenaire dans la relation sexuelle n'était pas non plus un critère suffisant permettant de définir ou de caractériser une relation érotique. Les hommes et les femmes antiques ne se reconnaissaient pas dans une identité hétérosexuelle ou homosexuelle. Il aurait semblé absurde, voire loufoque, pour un homme citoyen de se voir placé dans la même catégorie qu'un esclave, un étranger ou une femme sous le simple critère d'une attirance érotique pour une personne du sexe opposé, ou d'une attirance érotique pour une personne du même sexe que lui. Enfin, il lui aurait semblé encore plus étrange que l'on s'attendît à ce qu'il se définisse intimement, voire psychologiquement, en fonction de ses partenaires ou du type de pratique sexuelle qu'il appréciait. Par conséquent, l'homosexualité n'entraînait pas de particularité propre aux individus qui la pratiquaient." Une histoire des sexualités, Chapitre I, Identités, genre et statuts

Cet ouvrage peut vous aider à comprendre, mais surtout à vous questionner, sur les problématiques actuelles autour du genre et des sexualités et orientations sexuelles.

Pour aller plus loin, si vous n'êtes pas trop livres, une vidéo d'une cinquantaine de minutes sur ce livre existe sur Youtube. Sinon, si vous préférez les bandes dessinées, on vous conseille Une histoire du sexe de Philippe BRENOT, sorti en 2017.

Vous pouvez aussi lire l'ouvrage de Michel FOUCAULT, Histoire de la sexualité, 1976. Le tome 1 est disponible en PDF sur le net.

Chloé AMBARA
Vice-Présidente chargée de la Santé Publique



La médicale
assure les professionnels de santé

POURQUOI PAYER SA RCP ?

COTISATION OFFERTE
pour tous les étudiants



La carte « la médicale Plus »

- + Responsabilité Civile Professionnelle
- + Protection Juridique
- + Capital Invalidité Professionnelle

La Médicale,

Assureur spécialisé des professions médicales, à vos côtés pour vos besoins en assurance (Automobile, Habitation, Complémentaire Santé...)

Par téléphone :

0 969 32 4000

Service gratuit
+ prix appel

Retrouvez-nous sur : lamedicale.fr

